



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 5/2010-2011**

**du 3 décembre 2010 au
7 janvier 2011**

Renens, le 7 janvier 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de soutenir et de participer financièrement au projet de "**L'Arbre de Joie**", qui s'est tenu dans 2 centres commerciaux de Renens du 16 au 18 décembre 2010. Pour rappel, cette action présente un sapin avec des ampoules auxquelles sont fixées des cartes décorées par les élèves; avec un nom et un désir de cadeau. A chaque fois que la somme d'un cadeau est réunie, une ampoule s'allume. Au final les sommes récoltées permettent l'achat de cadeaux à des enfants dont s'occupe une association de la commune;
- d'adhérer au futur **groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge** (composé de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Cheseaux, Ecublens, Jouxens-Mézery, Penthaz, Prilly, Mex, Romanel, Renens, Sullens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville), société de droit public dont le but est la gestion professionnelle des forêts communales. Les avantages de cette nouvelle entité sont de conférer un statut clair au triage actuel, de se mettre en conformité avec la loi forestière, de faciliter l'obtention de subventions ou aides financières, en maintenant la forme de gestion actuelle Elle succède à la convention intercommunale du Triage forestier de la Venoge, association de droit privé;
- d'autoriser le remplacement de **l'écran et du projecteur de la Salle de spectacles** dont la fiabilité n'était plus garantie et qui déformait les images sans correction possible. Le nouveau "beamer" correspondant au standard actuel de haute définition et l'écran seront installés de manière fixe et ne nécessiteront donc plus d'aménagement particulier;
- d'accorder une subvention extraordinaire de Fr. 1'000.- à **l'Association PREOS** - Prévenir l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes, à titre de participation financière de la Ville de Renens aux frais d'organisation et de mise sur pied, en novembre 2011 à Lausanne, de journées de réflexion et d'action relatives à la lutte contre l'homophobie ou d'autres formes d'intolérance et de rejet liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre;

- d'engager, après le départ de l'ancien dentiste attitré, Mme la Dresse Maja Marmy en qualité de **médecin-dentiste à la Clinique dentaire** scolaire de Renens, qui bénéficie d'une bonne pratique de la médecine dentaire pédiatrique et la prophylaxie;
- de prendre connaissance du **plan de quartier P34 "La Croisée"**, daté du 15 décembre 2010 et d'envoyer le dossier complet au Service de l'aménagement du territoire pour examen préalable complémentaire, ce qui permettra la mise à l'enquête et ensuite le dépôt d'un Préavis;
- Suite à l'accord de toutes les municipalités concernées pour la **dissolution du fonds du 700^{ème} anniversaire** de la Confédération, d'attribuer le montant de fr. 49'000.-, correspondant à la participation de Renens, au Foyer Ste-Famille à Renens;
- de créer un groupe de travail composé d'un représentant de chaque Service communal en vue de déposer un préavis en juin prochain au Conseil communal pour **l'achat d'un nouvel éclairage de fêtes** (achat prévu dans le budget 2011). Pour rappel, les décorations LED mises en place pendant les fêtes de fin d'année 2010 ont été louées à la Romande Energie.

La Municipalité a pris acte :

- du **bilan de la saison 2010 du cinéma plein "La Piazzetta"**. En raison des travaux de la place du Marché, les projections de la 6^{ème} saison du cinéma plein air "La Piazzetta" ont eu lieu sur la place du Corso sur un week-end début septembre et non sur trois dates espacées entre fin juin et début septembre. Grâce aussi à une météo très favorable, ce nouveau concept a remporté un franc succès puisque env. 250 personnes se sont déplacées les deux soirs. Nouvelle démarche pour la programmation également, puisque ce sont quatre jeunes Renanais qui ont fait le choix du long-métrage du vendredi soir. Pour le choix du film du samedi soir ainsi que pour les quatre courts-métrages, c'est le Comité de sélection qui s'en est chargé. De plus, un partenariat avec le restaurant "Le Paris" à la rue Neuve a été trouvé afin que le public puisse se restaurer durant l'événement. En conclusion, la place du Corso s'est révélée l'endroit idéal pour l'événement et a séduit bon nombre de personnes du public et des organisateurs. De plus, techniquement, il s'est révélé très pratique, notamment pour l'installation de l'écran;
- du rapport final de la Poste sur leur mandat consistant à attribuer pour chaque ménage un numéro de logement (EWID) dans le cadre de la LHR (**Loi sur l'Harmonisation des Registres**). Les données livrées par la Poste permettent une attribution d'env. 85% des logements dans le logiciel de gestion du Contrôle des Habitants;
- des réponses du Service Environnement-Maintenance au concours créé par le canton de Vaud "**Villes et villages - acteurs de la biodiversité**". Il s'agit d'un questionnaire adressé à toutes les communes vaudoises à remplir dans le cadre de l'Année internationale sur la biodiversité pour qualifier les actions de protection de la biodiversité sur leur territoire.

2. Fêtes de Noël

Selon une tradition qui remonte à une quarantaine d'année, c'est le président du Conseil communal, Daniel Rohrbach, qui a abattu le 29 novembre dans la forêt de Bottens le magnifique sapin qui a orné la salle de spectacles pour les fêtes de fin d'année, et notamment lors de la dernière séance du Conseil communal de 2010.

Nouveauté cette année, la syndique a également saisi la tronçonneuse pour abattre un deuxième sapin qui a décoré pour la première fois la Place du Marché à nouveau accessible après de longs mois de travaux.

Du 17 au 19 décembre les animations se sont ainsi succédé sur la Place : Atelier de confection de lampions, spectacle "enflammé" de la Cie Lumen, promenades à poneys, petit manège gratuit, musique et visite du Père Noël ont réjoui les plus jeunes; et le samedi-dimanche, le marché des Artisans sous tente chauffée ainsi que les nocturnes dans tous les commerces ont permis aux visiteurs de réaliser leurs dernières emplettes de Noël.

LA MUNICIPALITÉ